

Département des Hautes-Alpes



Commune de Saint Etienne le Laus

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATIONS APPORTEES AU REGLEMENT

Suppression d'un emplacement réservé

Modification simplifiée approuvée par délibération du Conseil Municipal du 24 juin 2022

Le Maire

Jean-François ESTACHY

Modification Simplifiée n°2 du PLU

Auteurs : DD / CK



Atelier d'urbanisme et environnement CHADO

1 impasse du muséum

05000 GAP

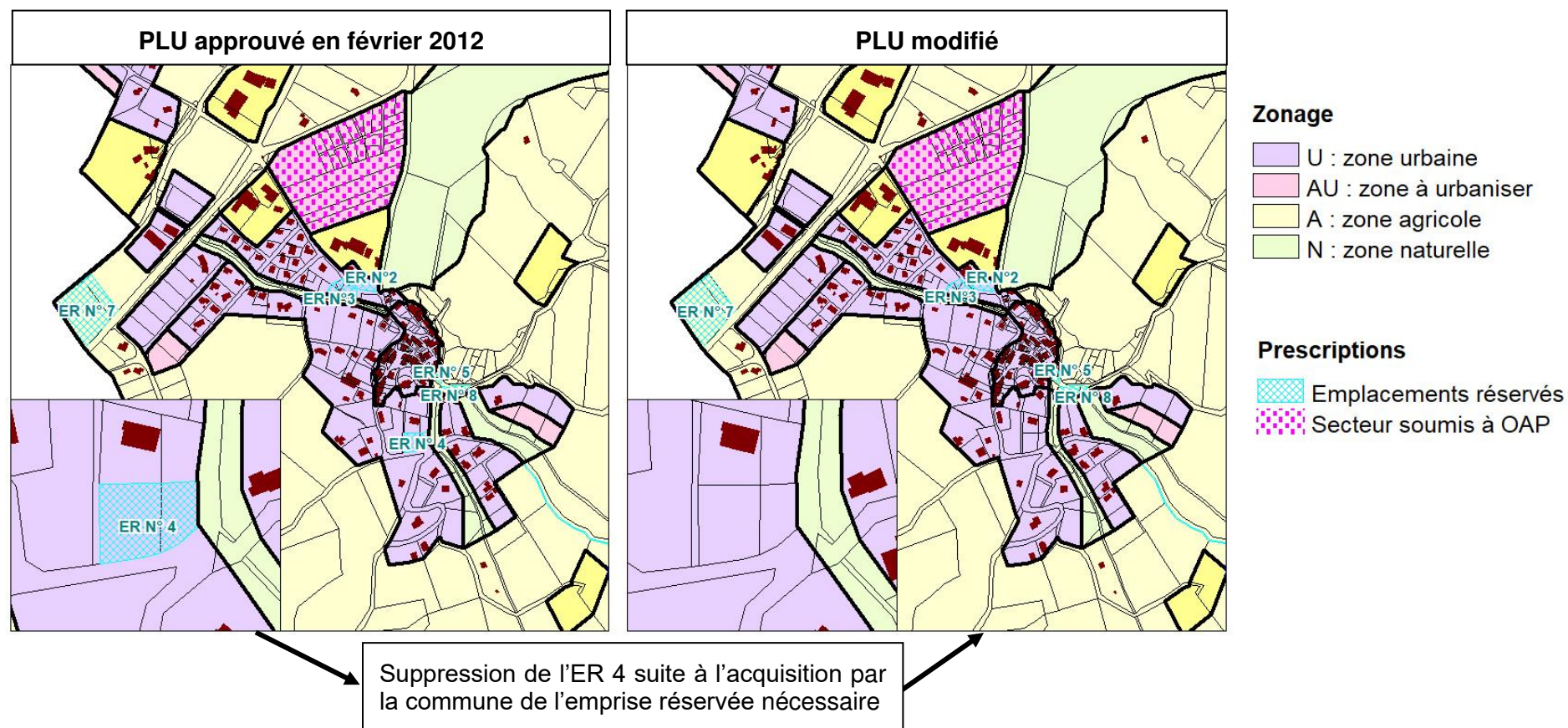
☎ : 04.92.21.83.12 / 06.83.90.29.62

atelierchado@orange.fr

PLAN LOCAL D' URBANISME

N°	Objet	Parcelles	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Agrandissement cimetière Le Laus	80/81	428.40	Commune
2	Extension école ou bâtiment public communal	1	931.80	
3	Terrain de sport et stationnement	129/131/132	1454.50	
4	Stationnement	76/111	1428.10	
5	Aménagement voirie	476	235.60	
6	Aménagement voirie	82/142/143	677.40	
7	Extension station d'épuration	42/43	7883.90	
8	Emplacement poubelles	81-82-78	431.40	
9	Réservoir	9-10-11-34	2813.00	
	Total		16286.10	

SUPPRESSION DE L'EMPLACEMENT RESERVE N°4 SUITE A L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE L'EMPRISE NECESSAIRE



Suite à l'acquisition de l'emprise réservée nécessaire et à la décision de renoncement sur le reste de la parcelle touchée par l'emplacement réservé n°4 ce dernier est supprimé des plans de zonages.

Les plans de zonages et la liste des emplacements réservés sont modifiés en conséquence.

SAINT ETIENNE LE LAUS PLAN LOCAL D'URBANISME



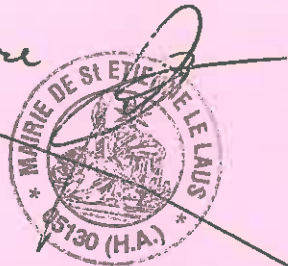
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

PLU approuvé octobre 2012



N°	Objet	Parcelles	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Agrandissement cimetière Le Laus	80/81	428.40	Commune
2	Extension école ou bâtiment public communal	1	931.80	
3	Terrain de sport et stationnement	129/131/132	1454.50	
4	Stationnement	76/111	1428.10	
5	Aménagement voirie	476	235.60	
6	Aménagement voirie	82/142/143	677.40	
7	Extension station d'épuration	42/43	7883.90	
8	Emplacement poubelles	81-82-78	431.40	
9	Réservoir	9-10-11-34	2813.00	
	Total		16286.10	

PLU Saint Etienne Le Laus
approuvé par délibération du 5 septembre 2014
le maire



80

U6

1

81

135

A

82

603

N1

NOTRE-DAME DU LAUS

607

604









